



GOODYEAR : Prison ferme contre 8 travailleurs

Tél : 01.76.82.64.52
cctflins@free.fr

Les 7 longues années de lutte des salariés de Goodyear face à la multinationale ont été marquées de conflits durs et âpres avec un patronat violent ayant recours à des vigiles, des hommes de main omniprésents dans les ateliers.

L'entreprise, pour faire peur, veut faire taire les salariés et leur faire accepter la fermeture de leur usine.

Après 7 années de combat, un accord est signé entre la direction et la CGT avec des dimensions sociales et l'abandon de toutes les procédures judiciaires à l'encontre des militants CGT.

Le Procureur de la République, sans doute soutenu par sa hiérarchie voire le 1^{er} ministre, décide seul de poursuivre l'action devant les tribunaux contre 8 militants CGT. Il demande au juge de condamner ces 8 militants à 24 mois de prison dont la moitié ferme.

Toutes les plaintes des militants CGT Goodyear pour que le droit du travail, la santé des salariés soient respectés ont été déposées au commissariat, transmises au procureur de la République mais mises au panier et classées sans suite.

Le juge vient de prendre la décision de suivre le procureur en condamnant 8 représentants des salariés de Goodyear à **24 mois de prison dont 9 mois fermes avec 5 années de mise à l'épreuve.**

Défendre les intérêts des salariés devient ainsi un délit aux yeux de ce pouvoir qui prétend rendre justice dans le pays ! Justice à soi-même puisqu'il n'y a plus aucune plainte de la société Goodyear.

Pourquoi tant de hargne contre les travailleurs ?

C'est la première fois. Aucune peine de prison ferme n'a jamais été prononcée pour des cas similaires. Le gouvernement est responsable de la justice. Une justice qui place le travailleur au rang de délinquant est une justice de classe.

Le contexte actuel qu'utilise le gouvernement de « l'état d'urgence » ne justifie pas la mise en cause de l'activité et l'action syndicales.

Cette décision est un choix politique répressif contre les droits et libertés des citoyens à se défendre dans leur travail avec les syndicats, ce que dénonce la CGT depuis l'instauration de « l'état d'urgence ».

La CGT, toute la CGT, ne laissera pas emprisonner ses militants !

Si le gouvernement veut déclarer la guerre aux travailleurs, il devra en assumer les conséquences.

Toute la CGT, tous ses militant(e)s avec les salariés et tous ceux pour qui la justice n'est pas un instrument politicien sont appelés à organiser la riposte.

L'appel contre cette décision est engagé.

Dès maintenant, partout, des comités de défense pour les droits et libertés doivent organiser, rassembler, mobiliser l'ensemble des salariés, de la population civile pour le respect des droits et des libertés individuelles et collectives.

Compte-rendu du C.E. Extraordinaire du lundi 11 janvier 2016

Pour améliorer nos conditions de travail et de vie, des centaines d'embauches supplémentaires sont nécessaires.

La direction a consulté les organisations syndicales concernant le changement des horaires de l'équipe de nuit qui sera prolongée jusqu'au 30 avril 2016 pour la Peinture et le Montage.

S'il y a plus de voitures à fabriquer, il devrait y avoir plus d'embauches.

Eh bien non ! La mise en place de cette équipe va se traduire par 0 embauche supplémentaire.

Pour les embauches prévues en 2015, la direction est en panne sèche. Sur les 116 embauches qu'elle avait décidées de réaliser l'année dernière, les 2/3 n'ont pas encore été réalisés !

Nous lui rappelons que 2016 a débuté ! Ce ne sont pas les candidats à l'embauche qui manquent : il y a environ 1.700 travailleurs intérimaires dans l'usine.

Du travail il y en a... alors des embauches en CDI, il doit y en avoir aussi !

Heures supplémentaires non payées en équipe de nuit.

Cette équipe travaillera 28h52 par semaine en 4 nuits du lundi au jeudi.

Les heures supplémentaires, de 28h52 à la 35^{ème} heure, ne seront pas payées en heure supplémentaire mais en heure normale.

La direction dit que le fait de ne pas travailler le vendredi permettra à tous les travailleurs de l'équipe de nuit de venir travailler le samedi matin !

Il n'y a que la direction pour avoir de telles idées : Travailler de nuit et du matin dans la même semaine et le tout sans être payé en heure supplémentaire !!! La direction appelle cela du « *gagnant/gagnant* »

Pour l'ensemble de ces raisons, nous nous sommes abstenus sur les nouveaux horaires de cette équipe de nuit.

INTERIMAIRES : A travail égal, salaire égal

La prime « Flins Plus » sera versée avec la paie de Janvier.

Les 1.700 intérimaires de l'usine ne la toucheront pas.

Une prime dont la direction nous dit qu'elle est basée sur des critères de qualité de production réalisée et même sur le présentisme.

La direction décide que ceux qui sont maintenant les plus nombreux en production ne toucheraient pas cette prime.

Lors des débrayages des intérimaires, cette revendication du paiement des primes à l'égal des Renault faisait partie des revendications mises en avant et portées par la CGT à la direction.

C'est scandaleux car cet argent ira dans la poche des actionnaires au lieu de ceux qui le méritent !